

EN DIRECT DE LA MAIRIE

ÉTAT CIVIL :

Naissances : Le Louroux-Béconnais : Le 6 février : Lina PRODHOMME
Le 2 avril : Aiden FERNANDEZ
Le 9 avril : Margaux THOMAS
Le 10 avril : Giulian PERESSE
Le 10 avril : Charlotte GAUTIER
Le 12 avril : Candice GUÉMAS
Le 14 avril : Thymaé BLOND

Villemoisan : Le 29 janvier : Lola SEGARRA
Le 8 avril : Nora QUINCHARD

Décès : Le Louroux-Béconnais : Le 3 avril : Dominique JARET, 8 rue de l'étang, 64 ans.

URBANISME : La publication d'une demande d'urbanisme est obligatoire dès sa réception en mairie et ne fait pas office d'accord.

Le Louroux-Béconnais :

- ROY Eric, 2 square des Fresnes, pose de 2 fenêtres de toit ;
- EURL GACHOT, La Sepellerie, pose de panneaux solaires ;
- NOYER Laurent, 7 Le Grand Quinzé, abri de jardin ;
- OPEN ENERGIE, La Huetterie, installation de panneaux photovoltaïques sur toiture ;
- MURET Jonathan, 13 rue du Gousset, création d'un garage ;
- CHEMIN Nicolas, 14 rue des Marronniers, isolation extérieure du pignon ouest ;
- CHEMIN Nicolas, 14 rue des Marronniers, construction d'un abri de jardin ;
- TUDOUX Franck et HERAULT Anastasia, 5 rue Hector Berlioz, construction d'une maison individuelle ;
- BOUVIER Alain et BLONDEAU Tiphaine, 48 avenue du Cadran, construction d'une véranda ;

La Cornuaille : FREZE Stéphane, L'Ansiguière, pose de fenêtres de toit – baie vitrée et fenêtre ;

Villemoisan : GENTILHOMME Bruno et VIGNEAU Mélanie, La Guitterie, division parcellaire en vue de construire.



PLAN LOCAL D'URBANISME : Dans le cadre de la finalisation de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Val d'Erdre-Auxence, le cabinet Urba Ouest Conseil organise une **permanence le mardi 18 mai 2021 de 9h à 12h à la salle Yves Huchet** (commune déléguée du Louroux-Béconnais).

En présence du Maire, Michel BOURCIER, cette permanence consultative est ouverte à tous et permettra de recenser les diverses remarques et observations sur le projet de PLU.

Des permanences avec les élus de Val d'Erdre-Auxence seront également organisées ultérieurement dans les trois mairies déléguées.

RECENSEMENT MILITAIRE : Tous les jeunes, filles et garçons, nés entre le 1^{er} avril 2005 et le 30 juin 2005 (âgés de 16 ans) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile avant fin juin 2021. Pour cela, ils doivent se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES : En France, pour pouvoir voter, il faut obligatoirement être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Si vous n'êtes pas inscrit, il vous sera impossible de voter lors des prochaines élections.

Pour les élections départementales et régionales, l'inscription sur les listes électorales doit être réalisée avant le 7 mai 2021.

- **S'inscrire sur les listes électorales :** Vous êtes un nouvel habitant de la commune et vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales ? Pour cela, trois solutions s'offrent à vous :

1. Réaliser la procédure directement en ligne sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372 ou
2. Télécharger le Cerfa n° 12669*02 sur service-public.fr puis le déposer complété dans votre mairie déléguée ou
3. Vous rendre dans votre mairie déléguée pour récupérer et compléter le formulaire Cerfa n° 12669*02.

Pour réaliser cette démarche, il vous faudra impérativement être muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

- **Vérifier ma situation :** Si vous avez un doute quant à votre situation, nous vous invitons à vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788 Ce service en ligne vous permettra de savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit, de vérifier que vous n'avez pas été radié et de connaître l'adresse de votre bureau de vote.

- À savoir :

- En cas de **déménagement dans une nouvelle commune**, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription.
- En cas de **changement d'adresse dans la même commune**, vous devez informer la mairie de votre nouvelle adresse.

ELECTIONS : Les élections départementales et régionales vont se dérouler les dimanches 20 et 27 juin 2021. La mairie recherche des personnes disponibles pour la tenue des bureaux de vote et le dépouillement (en fin de journée) sur les trois communes déléguées. Seule condition : être inscrit sur les listes électorales. Si vous êtes disponible, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de votre mairie déléguée.

VOTE PAR PROCURATION : Le vote par procuration permet à l'électeur (le mandant) de confier l'expression de son vote à un autre électeur (le mandataire). Ce dernier doit avoir 18 ans minimum et voter dans la même commune que vous. Le jour du scrutin, le mandataire vote à la place du mandant, dans le bureau de vote de ce dernier. Il n'a pas besoin de justificatif, ni de la pièce d'identité du mandant : le vote par procuration est déjà indiqué sur la liste d'émargement.

Le site maprocuration.gouv.fr est un nouveau service développé par le ministère de l'Intérieur. Il est complémentaire de la procédure papier (Cerfa). Maprocuration permet un suivi numérique de votre demande de procuration électorale. Vous n'avez aucun nouveau compte à créer, aucun document à imprimer ni formulaire papier à renseigner. Les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou gendarme devant lequel vous vous présentez pour valider votre identité, puis à la mairie de votre commune de vote. Vous recevez un accusé de réception numérique à chaque étape et vous êtes informé en temps réel de l'évolution de votre demande.

Quelles sont les étapes ? Avant de remplir votre demande, pensez à vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales.

1. Rendez-vous sur le site www.maprocuration.gouv.fr et authentifiez-vous via FranceConnect.
2. Saisissez votre demande par procuration en remplissant le formulaire en ligne.
3. Rendez-vous dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police pour faire valider votre procuration muni d'une pièce d'identité et de la référence de votre demande Maprocuration (mélange de 6 chiffres et lettres transmis par courriel). Vous avez deux mois pour faire valider votre demande par les forces de l'ordre. Passé ce délai, vos données seront supprimées et votre référence de dossier ne sera plus valide.
4. Une fois que vous avez reçu la confirmation par courriel que votre procuration est validée par les forces de l'ordre et la mairie, informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.val-erdre-auxence.fr/actualites/comment-voter-par-procuration/

RENCONTRE UN PRO :

Devenez témoin sur le territoire en faisant découvrir votre métier et votre parcours professionnel sur « Rencontre un pro », le nouveau service de choisirmonmetier.fr

Près de 250 professionnels de nombreux secteurs sont déjà inscrits bénévolement sur la plateforme d'échange. Elle permet à tous ceux qui cherchent leur voie d'échanger en toute simplicité avec des professionnels, chefs d'entreprise, salariés et jeunes retraités issus d'horizons très différents. Qui mieux qu'un professionnel en effet

pour faire découvrir son métier ? Chaque lycéen, étudiant, demandeur d'emploi, salarié en reconversion, peut ainsi prendre contact avec le « pro » de son choix afin d'échanger directement par téléphone, courriel ou visioconférence.

Choisirmonmetier.fr est le portail public d'information sur les métiers et les formations lancé par la Région des Pays de la Loire et conçu avec l'État et le Carif-Oref.

Vous souhaitez faire découvrir votre métier et votre parcours professionnel ? Offrez la rencontre que vous auriez aimé avoir dans votre parcours : inscrivez-vous en ligne sur choisirmonmetier.fr, rubrique Rencontre un pro.

Vous voulez découvrir un métier ? N'hésitez pas à consulter les profils des professionnels inscrits.



RESIDENCES AUTONOMIE : Dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité, le CCAS recrute un infirmier coordinateur H/F à temps complet (35h) pour une mission d'environ 6 mois au sein des résidences autonomie de Val d'Erdre-Auxence. En lien et sous la responsabilité du directeur des résidences, les missions sont les suivantes : coordonner l'équipe d'accompagnement à la vie quotidienne (22 agents) ; coordination avec les intervenants médicaux et paramédicaux et gestion des rendez-vous des résidents ; lien entre les résidents, les familles et l'équipe ; contrôle et surveillance du circuit du médicament ; distribution des médicaments sur le temps du déjeuner ; tenue et informatisation des dossiers des résidents ; pilotage de la réalisation des projets de vie individualisés ; réalisation et mise à jour des protocoles ; coordination et développement des actions de vie sociale et prévention à la perte de l'autonomie ; astreinte téléphonique. Profil recherché :

DE infirmier exigé, DU gérontologie ou coordinateur souhaité, expérience en gérontologie exigée. Poste à pourvoir le 21 juin. Les candidatures, avec CV et lettre de motivation, sont à adresser à M. SEBODE, Directeur des résidences autonomie avant le 1er mai : direction@residences-vea.fr Contact : 02 41 77 40 30.

COUPURE D'ELECTRICITE POUR TRAVAUX : Le jeudi 27 mai de 8h45 à 14h à Villemoisan > La Richardière, Réveillon.

ASSOCIATIONS

BIBLIOTHEQUE DU LOUROUX-BECONNAIS :

- Fermetures pour le mois de mai : les samedis 1^{er} et 8 mai, le jeudi 13 mai et le dimanche 23 mai.
- Urgent : veuillez rapporter les livres de la valise « histoire de vies » (étiquette sur le livre). Merci d'avance.

ECHAPPEE BELLE : Si en mai, on ne pourra pas encore faire ce qui nous plaît, l'équipe de l'Echappée Belle espère bien vous dire : « En juin... On revient ! ». Aperçu des événements culturels à venir.

- Le spectacle se déplace dans les écoles du 14 au 25 juin 2021 : tournée scolaire « Lulla, voyage sensoriel », Cie Les Boîtes Sauvages.

Le spectacle sensoriel Lulla va aller à la rencontre des écoliers directement au sein des écoles maternelles d'Ouest Anjou. Avec ses instruments intuitifs, ses chants du Monde et de la Nature, Lulla invite les publics à entrer dans une bulle mélodique et sonore propice à la détente et ponctuée de doux messages autour du bien-être. Cette petite forme sera suivie d'un éveil sensoriel « corps et voix » pour les enfants.

- Un cabaret de plein air à Saint-Augustin-des-Bois le 18 juin 2021 : Concert « Panatchao steel-band » (voir flyer ci-après). Familles Rurales et L'Échappée Belle vous proposent un cabaret de plein air à partir de 19h. Au programme deux spectacles musicaux : Les épines de Mymi Rose, et Panatchao, ainsi qu'un "panier artistique". Étant donné les circonstances, le nombre de personnes sera probablement limité et il faudra sans doute réserver et respecter un protocole sanitaire renforcé. Plus de détails seront annoncés dans le bulletin de juin.

- Un spectacle musical pour les tout-petits à Saint-Sigismond le 30 juin 2021 : « Le Tintamarre des comptoirs », Compagnie Comptoirs du Rêve.

Si les spectacles en extérieur et à petite jauge sont autorisés, les familles et les assistantes maternelles sont invitées à venir écouter, fredonner... et pourquoi pas chanter lors de ce concert yéyé et latino pour les 6 mois à 6 ans. Co-organisé avec Prim'Age Béconnais. Spectacle à 9h30 et 11h en extérieur ou Salle de la Gaieté (selon les conditions sanitaires).

Trois musiciens proposent pour le tout-petit un voyage qui fait tomber les frontières entre musiques improvisées, latines et chanson française. Les airs et morceaux se suivent, liés par des univers sonores originaux et contrastés. Ils introduisent de joyeux mélanges entre des comptines aux accents de « beat generation », des chants afro-balkaniques et franco-latins. Le ukulele, les voix, la clarinette et l'accordéon se déplacent parfois dans le public au gré des chants. Souvent rythmé, parfois mélancolique, le concert se transforme en une douce fête où chacun est invité à danser et à jouer de la musique pour exprimer ses émotions et éveiller ses sens. Tarifs : 6€ ; 5,50€ par groupe ; 3€ pour les 2 à 5 ans ; gratuit pour les moins de 2 ans. Durée : 35 minutes.

Plus d'information sur <https://lechappeebelle.org> Renseignements : contact@lechappeebelle.org - 02 41 39 14 84

ADMR SUD SEGREEN : Job d'été : Confiné ou pas, tu as un emploi ! Tu veux aider des personnes âgées, garder des enfants ou accompagner des personnes en situation de handicap ? Renseigne-toi auprès de l'association ADMR proche de chez toi : ADMR Sud Segreén par mail recrutement@fedee49.amdr.org ou téléphone 02 41 93 74 97.

DIVERS

LA BURELIERE :

- Le parc de la Burelière (propriété de la Communauté de communes des vallées du Haut Anjou) a été vendu au Dédale des cimes en septembre dernier. Néanmoins, le parc reste ouvert et accessible à tous, toute l'année. Vous pouvez donc prendre votre bouffée de verdure comme à l'habitude ! Nous souhaitons que le parc de la Burelière reste un lieu de ressourcement et qu'il soit disponible pour s'aérer dans cette période compliquée que nous traversons. Venez y découvrir le sentier pédagogique, mis en place depuis octobre dernier, qui aborde l'histoire du site et regorge d'informations sur la nature. Les enfants apprécieront les ateliers découvertes. Comptez une heure pour le faire tranquillement.
- Dorénavant pour louer la salle (100 personnes maximum), il faudra vous adresser au Dédale des cimes (et non à la mairie déléguée de La Cornuaille). En plus de la salle, des possibilités d'hébergement insolites vous sont ouvertes. Nos pendolas (tentes suspendues) vous attendent !

- Cette saison, le Parcabout sera accessible sous forme "privatisée". En raison du contexte sanitaire, pour éviter que les groupes ne se croisent, nous choisissons cette formule. Pour la grimpe dans les arbres, ce sera le même fonctionnement. Constituez votre groupe, réservez votre journée et le tour est joué ! Consultez le site et réservez directement en ligne sur dedaledescimes.fr.

Pour plus d'informations : Cyril COUDRAY au 06 13 75 19 43

PHARMACIE LORETAINE : La pharmacie Lorétaine au Louroux-Béconnais propose la vaccination contre la Covid-19 avec le vaccin AstraZeneca pour :

- Toutes les personnes âgées de plus de 75 ans.
- Les personnes âgées de 55 à 74 ans présentant un risque de forme grave de Covid-19 et/ou ayant une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19 (les personnes dans cette tranche d'âge mais ne présentant pas de problème de santé doivent encore patienter pour se faire vacciner).

Pour vous faire vacciner, une première entrevue doit être réalisée en pharmacie pour vérifier votre éligibilité à la vaccination puis prendre rendez-vous pour programmer les deux injections. Cette pré-consultation s'effectue aux horaires d'ouverture habituels de la pharmacie, sans rendez-vous : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h30 à 19h15 et le samedi de 9h à 13h. La campagne de vaccination, quant à elle, se déroulera les mercredis et vendredis matin. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la pharmacie au 02 41 77 41 80.

ASSISTANTE MATERNELLE : Je travaille en tant qu'assistante maternelle agréée sur la commune déléguée de Villemoisan. Avec 16 ans d'expérience professionnelle en tant que professeure conseillère scolaire, psychologue, psychothérapeute et ATSEM, je dispose d'un agrément de 3 places. Je propose aussi des activités en anglais. Je suis disponible pendant les vacances scolaires (sauf le mois d'août et la 1ère semaine de Noël). J'apprécie beaucoup travailler, collaborer avec les enfants, les accueillir, les aider et les soutenir. Les tarifs horaires sont normaux et accessibles. N'hésitez pas à me contacter : Alexandra CIUPERCA au 06 50 32 63 91 (appel, sms). Adresse : 3 rue du moulin, Villemoisan 49370 Val-d'Erdre-Auxence

ANNONCE : Recherche une personne habitant au Louroux-Béconnais qui pourrait faire le transport Le Louroux-Béconnais/Bécon-les-Granits le matin à 8h pour deux enfants scolarisés à l'école Saint Louis. Le trajet serait à réaliser une semaine sur deux. Contact : Lucie GOUGEON au 06 11 23 39 00.

PROCHAIN FLASH : le mercredi 12 mai 2021

Dépôt des annonces : fm@val-erdre-auxence.fr / Date limite : le vendredi 7 mai 2021

Familles rurales et L'Echappée Belle présentent le

Cabaret de plein air

Les épines de Mymi Rose
+ Panatchao steelband
+ un panier artistique

vendredi
18 JUIN 2021

ST AUGUSTIN DES BOIS

Près du centre polyvalent

19h
restauration
à emporter
/ entrée
participation
libre

Familles rurales

Logo of the event sponsors: Val de Loire, Anjou, and others.

0682429276

cjmaconnerie@hotmail.com

Carre jacky

Auto Entrepreneur

CJ Maçonnerie
Création rénovation